

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26076655

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

08 JUIN 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0542 506 251**

Nom

(en entier) : **Arabelle Solutions Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue d'Edimbourg 11B - 6040 Charleroi**

Objet de l'acte : Nomination d'un Manager de transition

A. Extrait des décisions écrites des actionnaires : " (...)

1. Nomination d'un Manager de transition

Les actionnaires décident de désigner Monsieur Jean-Paul Chantry (...), comme administrateur de la Société avec effet au 1^{er} juin 2026 et ce, jusqu'au 1^{er} décembre 2026.

Monsieur Jean-Paul Chantry accepte ce mandat. Ce mandat ne sera pas rémunéré.

2. Procuration

Les actionnaires donnent procuration à Maître Paul Soens et/ou Maître Alexandre Saussez, avocats, dont le cabinet est établi à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Leuvensesteenweg 369 bte 1, chacun agissant individuellement et avec possibilité de substitution, pour rédiger, effectuer et signer tous documents, actes et formalités pour procéder à la publication des décisions précitées et aux modifications à la Banque-Carrefour des Entreprises".

B. Extrait des décisions écrites du conseil d'administration : "(...)

a) Changement de personne délégué à la gestion journalière

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Benjamin Bingen de ses fonctions de personne déléguée à la gestion journalière avec effet au 1^{er} juin 2026 et relève que ladite démission ne porte pas sur ses fonctions d'administrateur.

Le conseil d'administration décide de désigner Monsieur Jean-Paul Chantry (...) comme personne délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 1^{er} juin 2026 et ce, jusqu'au 1^{er} décembre 2026.

Monsieur Jean-Paul Chantry accepte ce mandat. Ce mandat ne sera pas rémunéré.

b) Mandat

Le conseil d'administration donne procuration à Maître Paul Soens et/ou Maître Alexandre Saussez, avocats, dont le cabinet est établi à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Leuvensesteenweg 369 bte 1, chacun agissant individuellement et avec possibilité de substitution, pour rédiger, effectuer et signer tous documents, actes et formalités pour procéder à la publication des décisions précitées et aux modifications à la Banque-Carrefour des Entreprises".

Alexandre Saussez
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2026 - Annexes du Moniteur belge